

CE École Maternelle

Date de réunion : Lundi 4 novembre 2019

Convoquées, invitées, informées :

(* = présents)

M. l'inspecteur de l'Éducation Nationale

M le Maire,

M. Elgoyen*, adjoint chargé des affaires scolaires

Mmes et MM. les conseillers municipaux chargés des affaires scolaires, Stéphanie Errignes *

Mmes Pantin*, Boullier*, Gréciet* et M. Borde*, élus des parents d'élèves,

Mmes Saint-Jean*, Garay*, Salerno*, A.T.S.E.M.,

Mmes Castera*, Lemaire, enseignantes,

Mme Leplae*, directrice

1/ VIE DE L'ÉCOLE

Rôle des parents d'élève :

Respecter la laïcité, respecter la vie privée...cf. règlement de l'école
Mandat d'un an. Voix délibératives à toutes les instances.

Règlement intérieur :

Règlement intérieur lu entièrement et voté à l'unanimité

Effectif :

Pour rappel : carte scolaire votée par conseil municipal

GS : 31 élève - MS : 23 élèves - PS : 23 élèves

Soit 77 enfants (un peu moins que l'année dernière)

Mesures de sécurité et PPMS

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sureté

1 exercice de sécurité / intrusion effectué en octobre.

3 exercices incendie + 1 autre exercice sécurité / intrusion sont prévus d'ici la fin de l'année scolaire

2/ PROJETS ET SORTIES :

Projet de l'école

3 axes :

1axe : améliorer l'apprentissage des langues locales et étrangères

2ème axe : améliorer les compétences dans la mesure des grandeurs

3ème axe : Améliorer les capacités de concentration

A noter que les axes 1 et 2 ont été imposés par l'inspecteur.

Ateliers décloisonnement

4 ateliers de décloisonnement. Parents présents pour jardinage et cuisine

Projet prix littéraire

Livres qui circulent dans les familles : 3 / 4 livres.

Commencera en nov / dec

Projet musique

Payé par Communauté d'agglo du pays basque

Intervenante : Magali Marcel

Séance les mardis matins : 30 min / classe

Projet piscine

Budget :

bus payé par communauté de commune / piscine : Ideki

1,2€ / enfant / séance

Pas de budget voté pour la piscine par la mairie.

A terme : mairie demande à ce que cela soit à nouveau payé par Ideki et que ce ne soit pas pris sur le budget de fonctionnement

11 séances pour les GS : 9 Décembre -> 20 mars

Nouveau projet : projet artistique

Projet validé : « paysager la cour de l'école »

Participation d'une artiste Louisa Radate : à fait l'école d'Art de Bayonne

Objectif : amener l'artistique dans la cour de l'école

- PS : découverte de la cour : texture / matière / couleur : voyage de l'escargot
 - o Collections à garder qui vont évoluer au fil des saisons
 - o Artiste aidera à mettre en forme, de façon artistique, les collections (mur sensoriel...)
- MS :
 - o Collections
 - o Trace des végétaux (différentes techniques)
 - o Artiste pourrait reprendre ce travail pour habiller les poteaux d'art
- GS :
 - o Collections
 - o Habiller le grillage de façon naturel ou avec des tressages fabriqués (par ex)

Venue de l'artiste en mai.

Visites à envisager.

Sortie scientifique au CPIE – Saint Martin de Seignanx

Projets pédagogiques en cours.

Sorties :

- 1 sortie à la Perle : « La Pêche à la Lune » organisée
- Autres sorties festives en cours de réflexion : cinéma ?

Objectif de la mairie : proposer d'autres programmations (rien de prévu pour le moment)

3/ BUDGET

Budget voté en mars sur la base du nombre d'enfants à la rentrée précédente (car budget voté en année civile à la mairie)

Budget fonctionnement

= dépenses pédagogique : manuel scolaire...

- Matériel pour dessiner... (jamais de 1er prix car nécessité d'être durable)
- Matériel de motricité
- Fourniture scolaire
- Matériel pour jouer : limiter car pas assez de budget

Budget = 45€/enfant

Budget enfant maternelle < budget enfant primaire : pourquoi ?

- 10€/ enfant sup en primaire : du fait du coût supérieur du matériel pour élémentaire

Budget d'investissement

= investissement ponctuel (projecteur interactif – tablette – ordi...)

Budget d'investissement 2018/2019 : vidéoprojecteur + tableau blanc mat + rideaux

Demande de dépenses d'investissements pour 2019/2020 : vidéoprojecteur + tableau blanc mat + rideaux pour classe Cathy + lits superposés

Budget "bibliothèque"

Budget de 250 EUR

4/ ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nombre d'enfants en hausse : environ 30 le matin

5/ CANTINE

Fréquentation en hausse : 160 enfants environ.

Nouvelle loi : 1 jour végétarien – des repas végétariens sont parfois proposés, mais pas de façon hebdomadaire – A clarifier lors de la commission cantine de jeudi

Dès jeudi :

- Commission restauration scolaire – 19h30 – trouver une personne pour ce jeudi

AG de l'asso à faire dès que possible puis envoyer les noms des représentants des commissions à la mairie

6/ TRANSPORT :

Un enfant de MS n'est pas descendu à la bonne école et l'agent l'a raccompagné avec sa voiture perso.

La mairie a convoqué l'agent qui a reçu un blâme.

La mairie a reçu la famille, l'a tenu informée des suites du dossier.

Pour l'ensemble des utilisateurs, la mairie informe que l'incident a été étudié, que les procédures en place n'ont pas été suivies.

Le sujet sera réévalué, débattu lors des commissions transport à venir

Nous avons demandé à être tenus informés des démarches qui seront mises en place par la municipalité pour éviter que cela ne se reproduise.

Tous les protagonistes (agents, parents, mairie) restent vigilants pour que cela ne se reproduise plus.

7/ QUESTIONS DIVERSES

- Instruction obligatoire (et non pas scolarisation obligatoire) à 3 ans = dans l'année civile
- Pas d'accueil TPS (toute petite section) prévu. TPS nécessite un accueil spécifique.
- Faut-il un certificat médical pour que l'enfant puisse revenir à l'école après une maladie contagieuse ? Non, pas spécifiquement – le retour de l'enfant à l'école doit être cohérent avec les préconisations du médecin sur le nombre de jours d'arrêt de l'enfant

Texte : toute absence doit être justifiée

Pas de liste des maladies concernées par les maladies contagieuses.